

Cours pour infirmières-visiteuses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Recrutement de nouveaux adhérents

Aux caissiers des sections!

Nous prions instamment les caissiers des sections de la Croix-Rouge de nous faire parvenir **dès que possible** les comptes concernant le recrutement de nouveaux membres, et d'adresser à notre compte de *chèques postaux N° III. 877, à Berne, la moitié de la recette nette.*

D'après la décision de la Direction, la moitié de la recette concernant les ventes de cartes d'adhérents à la Croix-Rouge reste entre les mains des sections, l'autre moitié revient au Comité international à Genève. Nous lui ferons parvenir cette somme dès que nous serons en possession de *toutes* les sommes dues par les sections.

Le produit de la vente des cartes doit être comptabilisé à part et ne doit pas rentrer dans les comptes de la collecte de février.

* * *

Plusieurs sections nous ont commandé les cartes de membres avec un sérieux retard; c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas pu leur livrer cartes et pochettes en temps voulu. Elles voudront bien nous excuser d'autant plus que c'est bien de leur faute si les livraisons subissent quelque retard.

*Le Secrétariat général
de la Croix-Rouge.*

Cours pour infirmières-visiteuses

La section genevoise de la Croix-Rouge fait donner en février-mars, à l'école d'études sociales pour femmes, à Genève, un cours dont le programme peut être demandé « Genève, rue Charles Bonnet 6 ».

Ce cours doit commencer le 14 février; il durera jusqu'au 12 mars. Il est destiné spécialement aux infirmières qui désirent se perfectionner dans les sciences sociales, mais toutes les personnes s'intéressant à ces questions si actuelles peuvent se faire inscrire.

Seules les infirmières diplômées pourront se présenter à l'examen du certificat d'infirmières-visiteuses.

Pour un total de 65 heures de cours, le prix d'inscription est de 80 fr.

Au programme, nous lisons: Rôle de l'infirmière-visiteuse dans la société. Notions de droit social. Protection de l'enfance. Assistance publique médicale, assistance sociale, hygiène sociale, hygiène de la femme, de l'enfant, de la nourrice et des nourrissons. Lutte contre la tuberculose, contre l'alcoolisme, etc. Sourds, muets, anormaux; prophylaxie générale des maladies contagieuses; gymnastique médicale, etc., etc.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro une circulaire du Service de santé belge, et diverses communications. M^l.